



Vers une politique de développement social

Pour

un Montréal de tous les possibles

***Au cœur de la ville,
au cœur de la vie***

**Mémoire présenté aux membres de la Commission permanente sur le
développement social et la diversité montréalaise**

préparé par

**Claude Champagne et Lise Roy
Centre St-Pierre**

1212, rue Panet
Montréal (Québec) H2L 2Y7
514 524-3561 # 411
cchampagne@centrestpierre.org
www.centrestpierre.org

16 décembre 2016



« *Ce que tu veux faire pour moi, si tu veux le faire sans moi, tu risques de le faire contre moi.* »

- Proverbe africain

« *Le but de la politique est la recherche de la beauté. La beauté de faire le bien. La beauté de faire ce qui est juste (...) La beauté de reconnaître la particularité de chaque être humain. La beauté de combattre un système dont la cruauté se cache derrière des statistiques de richesse qui n'ont rien à voir avec le bien-être de ceux et celles qui sont mis à la marge. La beauté d'une vie qui ne se marchande pas.* »

- Nichi Vendola, député italien

MOT DE REMERCIEMENT

Nous tenons à remercier Michel Blondin, Jeannelle Bouffard et Lorraine Decelles, des membres du conseil d'administration du Centre St-Pierre, pour avoir formulé leur avis et permis ainsi de bonifier les versions premières dudit document. Un merci supplémentaire s'adresse à nos collègues Lise Noël, Marielle Raïche et Josée Turgeon.



Le Centre St-Pierre

Le Centre St-Pierre (CSP) est un centre d'éducation populaire et de formation continue, d'accompagnement et d'intervention sociale qui œuvre à l'échelle du Québec et dessert depuis 43 ans des organismes communautaires, des regroupements, des concertations locales et régionales, des municipalités, des MRC, des syndicats et des entreprises d'économie sociale. Toutes ces organisations sont soucieuses de favoriser la justice sociale et l'inclusion, de même que le développement du potentiel des individus et des collectivités dans le développement de la qualité de vie dans divers milieux. Il est aussi un lieu de débats publics avec ses conférences, colloques et forums de discussion. Il offre, par ailleurs, un service de psychothérapie accessible à des personnes à faible revenu. Ce service peut rejoindre au cours d'une année jusqu'à 500 personnes, ce qui représente et totalise plus de 8 000 consultations.

« Le CSP est au service des groupes engagés socialement et des personnes en quête de sens dans une perspective qui intègre le social, le psychologique et le spirituel. Il cherche toujours à être un lieu incontournable de transformation sociale, branché et à l'écoute. Il inspire et est inspiré par les pratiques sociales alternatives et émergentes, solidaires et citoyennes au Québec. Il est un phare pour toute personne ou organisation en quête de sens. » Voilà comment se résumait sa **mission** et sa **vision** pour 2020.

Depuis 1973, ses services de formation, d'animation et d'accompagnement sont engagés de manière indéfectible et continue à donner la voix aux sans-voix, d'abord dans le quartier Centre-Sud - cette Cité des ondes émergente avec l'installation des grandes têtes de réseaux des médias au tournant de ces années-là - puis à l'échelle montréalaise et québécoise. Cela n'est guère étonnant quand on se remémore ses origines. Ainsi, plutôt que de fermer la paroisse St-Pierre Apôtre face au dépeuplement du quartier causé par l'expropriation de 5 000 personnes avec l'arrivée de la grande tour de Radio-Canada, la communauté religieuse des Oblats de Marie-Immaculée (OMI) a préféré fonder ce Centre. Ce « palais des congrès populaires », devenu une grande institution montréalaise, favorise alors la promotion communautaire et met à l'avant-scène dans l'opinion publique les multiples visages et réalités de la pauvreté, telle que vécue par les personnes concernées et causée par l'injustice et l'exclusion sociale. Il cherche surtout à retisser les liens brisés, à afficher les solidarités, à valoriser et mobiliser les potentiels pour combattre la pauvreté ou l'exclusion et développer des alternatives viables et fraternelles afin de construire un monde plus humain et juste.

Son action, axée à la fois sur la personne et sur la société en tant que tissu de coopération, s'inscrit donc dans la dynamique de libération des secteurs de la société marqués par la pauvreté. Il propose aux individus, aux groupes, aux mouvements et aux organisations, des démarches et des ressources en communication, en organisation communautaire, en développement organisationnel, en intervention psychosociale, etc. Ses activités se modulent sur une stratégie générale visant la prise en charge individuelle et collective, la quête de la justice, l'approfondissement démocratique et la transformation sociale.

Les opinions et commentaires émis dans ce mémoire s'appuient sur des engagements concrets réalisés dans le domaine du développement social depuis de nombreuses années à l'échelle locale, régionale et nationale. **De nombreux exemples montréalais démontrent à quel point la mission et la vision du CSP sont en parfaite adéquation et s'inscrivent fort bien dans l'ADN de la Cité et des groupes qui l'animent** Pour plus de détails : voir l'Annexe.



QUESTION #1 – Que vous inspirent la vision et les valeurs liées à la Politique?

Nous constatons tout d’abord une parfaite adéquation des valeurs prônées dans cette Politique et celles incarnées par le CSP depuis 43 ans. En effet, voici ce qu’on peut lire dans un document relatif à notre planification stratégique qui s’est conclue au printemps 2016 sous le chapitre des valeurs :

« Issu du courant spirituel chrétien selon lequel l’engagement pour la justice et la lutte à la pauvreté sont des éléments essentiels et inspiré des valeurs évangéliques, le CSP est animé par différentes valeurs, en particulier : la dignité de la personne, l’égalité entre les femmes et les hommes, l’ouverture aux différences tant culturelles, religieuses que d’orientations sexuelles, la justice sociale, la solidarité, la démocratie, le respect de l’environnement. »

Derrière les chiffres qui définissent des caractéristiques de la population montréalaise se cachent des parcours à la fois solides et inquiétants, de même que des enjeux importants : la disparité d’espérance de vie et de santé entre les quartiers, une pauvreté aux multiples visages, les situations plus difficiles vécues par les femmes monoparentales et les personnes seules (des hommes, pour une grande part), l’entassement de familles immigrantes dans de petits logements, l’insuffisance de revenus pour combler des besoins de base comme le droit au logement et l’alimentation, les difficultés d’intégration des nouveaux arrivants avec un taux de chômage plus élevé et ce, malgré une scolarité supérieure à la moyenne, etc.

Avec l’idée de défendre une ville inclusive et durable, à échelle humaine, la **justice sociale** constitue certainement une valeur transversale au développement social qu’il faut absolument valoriser. Elle doit être conjuguée avec le **respect** comme attitude à adopter. Le développement social doit occuper une place aussi centrale, croyons-nous, que le développement économique et culturel dans cette ville. Pour relever les défis, la réponse aux besoins passe d’abord par les personnes concernées. La **participation citoyenne** à tous les niveaux (i.-e. de l’information à la consultation à la prise de décision et au suivi) ainsi qu’une approche développant le « **pouvoir d’agir des personnes et des collectivités** » s’avèrent des éléments clés pour développer des politiques, programmes, des projets et des espaces publics pertinents.

Nous tenons à souligner qu’il faut accompagner et soutenir le plein potentiel des personnes et cesser de ne voir en surface que des symptômes, des carences ou des problèmes chez les personnes dites plus vulnérables ou fragiles. Ces dernières recèlent aussi un potentiel qui est enfoui et qu’il faut d’abord leur révéler à leur face même pour les mobiliser ensuite afin qu’elles soient des acteurs et des actrices de leur propre vie. Elles peuvent alors contribuer, à leur mesure, à améliorer, à la fois, leur propre qualité de vie et celle de la collectivité. Citons, en guise d’exemple, ces brigades vertes, composées de personnes itinérantes qui nettoient l’arrondissement Hochelaga-Maisonneuve et Ville-Marie, le centre-ville, ou le Quartier des spectacles. Encore, faut-il fournir les moyens et le soutien à ces personnes dans leur **engagement**, tout en défendant leurs droits à une vie meilleure et juste. Il faut aussi combattre l’intolérance qui peut les affliger. Une certaine reconquête de **dignité** peut alors s’opérer.

Plus qu’un vivre-ensemble à favoriser, il s’agit de faciliter **le construire-ensemble d’« (...) une ville équitable, accessible, à visage humain où il fait bon vivre, favorisant les rencontres, sécuritaire et paisible avec un souci de développement durable.** » Voilà, en résumé, la **vision** de ce que les participants ont exprimé vouloir faire advenir d’ici 2026 dans les groupes de discussion que nous avons animés avec plusieurs partenaires et citoyens, en guise de pré-consultation à cette Politique.



QUESTIONS #2 et 3 – Y a-t-il d'autres enjeux actuels et émergents à prendre en considération? Y a-t-il d'autres commentaires sur des éléments de cette section

Plusieurs idées émises ici peuvent être apparentées, de prime abord, à des moyens envisagés qui devraient s'inscrire plutôt dans un plan d'action consécutif et relatif à cette politique. Ils doivent, selon nous, être aussi considérés comme pouvant figurer sous des formes d'**engagements à afficher officiellement par la Ville dans cette Politique**, un peu comme ceux que l'on retrouve dans la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*. Que ce soit à titre de leader facilitateur, de collaborateur ou d'initiateur de projets de développement et de transformation sociale, ces engagements peuvent être éclairants sur ce qu'on est en droit de s'attendre d'elle, en plus d'être inspirants et invitants pour tout autre partenaire et citoyen qui prendra la responsabilité de s'engager dans cette voie.

Construire le vivre-ensemble

Pour nous, le mieux vivre-ensemble, c'est d'abord **une cohabitation harmonieuse entre diverses composantes de la population**. Il concerne autant les relations véritablement interculturelles à favoriser et à établir, l'intégration et l'inclusion sociale, tant des immigrants que des personnes marginalisées, l'accessibilité universelle à des services et des équipements collectifs. On doit aussi ajouter les propriétaires occupants récents et les locataires de longue date qui ne souhaitent aucunement être chassés de leur milieu de vie depuis des générations, de même que les nouveaux commerces et les résidents moins fortunés, établis là depuis longtemps. La cohabitation harmonieuse doit aussi prévaloir entre francophones, anglophones et allophones dans une ville où le français doit être la langue commune, mais qui encourage aussi l'apprentissage de plusieurs langues. Enfin, ne négligeons pas le respect et l'épanouissement de la culture anglo-saxonne ainsi qu'une meilleure connaissance de la culture des Premières nations, toutes deux aussi inscrites dans l'ADN de Montréal.

Éviter d'accentuer les inégalités, tout en composant avec les changements des dynamiques démographiques, et en favorisant le droit au logement et l'accès à la propriété

Le cahier de consultation, relatif à cette Politique, fait le constat de changements démographiques majeurs. La **mixité sociale** à développer dans les quartiers doit dépasser le stade d'un simple slogan ou d'un vœu pieux. Cela se concrétise par le droit au logement contre la grande spéculation immobilière qui provoque à la fois des hausses abusives de loyer et une très grande difficulté d'accès à la propriété des jeunes familles. Le logement dit « abordable » est loin de l'être, doit-on constater. La réglementation interdisant ou restreignant la transformation de triplex ou de quadruplex en copropriétés divisées pour en faire des condos n'est guère respectée, voire souvent contournée. De plus, la construction de logements sociaux ne doit pas que se faire dans des quartiers défavorisés, auprès de grands axes routiers bruyants ou poussiéreux ni sur des terrains vacants auxquels personne ne souhaiterait s'installer ou résider.

Le laisser-faire et la loi du libre marché ne constituent guère des solutions à ce problème. La Ville en arrive elle-même à être complice d'une certaine **spéculation immobilière** abusive en haussant indument l'évaluation foncière des propriétés ou en encourageant une offre de condominiums qui dépasse largement la demande. En ayant comme seuls revenus les taxes foncières et celles dites de « bienvenue », elle devient prisonnière de ce cercle vicieux, faute d'avoir les sommes nécessaires des gouvernements supérieurs pour assurer ces droits de base à sa population et des services appropriés. Pouvons-nous espérer que les nouveaux pouvoirs obtenus par la Ville avec la récente *Loi sur la métropole du Québec* permettront de remédier à cet état de fait? Il nous est permis d'en douter. Nous demandons à être rassurés.



Certains acteurs sociaux dénoncent la gentrification ou l'**embourgeoisement** de certains quartiers. Nous préférons insister pour favoriser **une mixité sociale réelle**, grâce, notamment, à l'installation de propriétaires occupants soucieux de la qualité de vie du milieu ambiant et de leurs locataires, en lieu et place de compagnies à numéro ou de propriétaires douteux et illicites. L'établissement de commerces et de services divers de proximité, avec des moyens encourageant l'achat local, va aussi dans ce sens. La prévision d'acquisition de terrains et de réserves foncières à des fins communautaires et sociales constitue aussi une bonne voie à suivre. Le réaménagement de maisons ou de logements évolutifs à des fins intergénérationnelles doit aussi être envisagé et évoqué dans un Plan d'action subséquent. L'autorisation de copropriété divise pour certains immeubles à haute teneur patrimoniale pourrait l'être également afin d'encourager leur préservation et leur entretien, évitant ainsi leur démolition pour cause d'abandon. La réglementation sur le respect du patrimoine doit être renforcée et la saisie d'immeubles insalubres permise.

Enfin, rappelons que **la pauvreté** touche également **les travailleurs et travailleuses à faible revenu** et que les effets de l'exclusion sociale affectent sérieusement la **santé mentale** des personnes. La Ville démontre déjà une sensibilité à la question de l'**itinérance**, un cas extrême de pauvreté et de désœuvrement, avec une politique, des ressources humaines et des équipes spécialisées affectées à ce dossier ainsi qu'un soutien aux organismes qui leur viennent en aide. Elle ne peut toutefois se contenter de cela et doit agir de concert avec les institutions de santé pour s'attaquer aux inégalités qui affectent au quotidien **une pauvreté plus cachée, moins reconnue et admise** par les personnes elles-mêmes concernées.

Sécurité alimentaire et saine alimentation

Une alimentation suffisante, saine et accessible (tant au plan physique que financier) tout au long de l'année, pas seulement de manière épisodique ou saisonnière, doit être un enjeu majeur à appuyer et à réaffirmer, au même titre que le droit au logement. Le soutien, tant aux jardins communautaires et collectifs, aux cuisines collectives ou aux épiceries solidaires, aux projets de serre en ville ou d'entreprises d'économie sociale offrant des services de qualité à la municipalité, s'avère essentiel à cet égard. Toutes ces initiatives favorisent indirectement une meilleure santé mentale grâce à la socialisation qu'ils permettent ainsi qu'une forme de réinsertion à l'emploi. Il en est de même de l'agriculture urbaine qui peut représenter une bonne avenue alternative pour assurer une certaine sécurité alimentaire. Toutefois, il faut éviter de faire croire que l'agriculture en milieu urbain puisse assurer à elle seule la souveraineté alimentaire des habitants de la ville. Nous avons tout de même encore besoin au Québec des productions agricoles en milieu rural, pour ce faire. Enfin, le simple fait de favoriser de telles réalisations permet de mobiliser les savoirs et savoirs faire des aînés et la transmission de connaissances dans une ville qui est déjà à l'avant-plan dans les domaines horticole et culinaire. Sous cet enjeu, un défi demeure, soit celui d'assouplir et d'arrimer les règlements municipaux qui font souvent obstacle à l'émergence d'initiatives heureuses. N'a-t-on pas déjà réussi à innover avec l'apparition et les autorisations émises pour la bouffe de rue (*food trucks*)?

Un environnement paisible et sécuritaire, bien animé

La réappropriation d'espaces publics par les citoyens et les citoyennes contribue à la baisse du vandalisme, de la criminalité et de l'incivilité. Elle favorise l'accroissement du sentiment de fierté et d'appartenance à son milieu, le bon voisinage et les rencontres interculturelles et intergénérationnelles. Elle a pris diverses formes au cours de ces dernières années : 230 ruelles vertes, l'apparition et la multiplication de plusieurs places dites *éphémères* émanant de *design tactique*, de pianos publics de rue, de rues piétonnes, de cabanes à sucre urbaines qu'on retrouve dans plusieurs arrondissements, de parcours et chemins riverains mis en valeur par le Service des grands parcs.



L'animation et la surveillance des parcs ou autres lieux publics gagnent toutefois à être développées et mieux soutenues parce qu'elles favorisent d'abord des lieux plus paisibles et sécuritaires. L'embauche de jeunes résidents des quartiers desservis à cette fin permet de prévenir la délinquance, en plus de favoriser la réinsertion sociale, les contacts intergénérationnels et interculturels. De plus, le sentiment de sécurité s'en trouve renforcé et on combat du même coup la peur et la stigmatisation des jeunes par la population. Citons, en guise d'exemple, *Les monarches* dans le quartier St-Michel qui, en plus d'être un club de soccer, fut l'instant d'un été une sorte de brigade de sécurité. Composée de jeunes d'origine haïtienne, cette brigade accompagnait en soirée des aînés d'origine italienne vers leur retour à la maison, après leur participation à des activités de loisirs.

Un cadre de vie amélioré par le partage d'équipements et d'espaces collectifs dans les milieux locaux

Un autre enjeu important, selon nous, consiste à pouvoir **doter chaque quartier naturel ou arrondissement d'équipements collectifs et d'espaces publics conviviaux**. En effet, plusieurs organismes communautaires, éducatifs et culturels éprouvent des difficultés à se reloger à prix abordable depuis que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et le diocèse de Montréal ont repris possession de leurs bâtiments. Nous croyons que l'ouverture des écoles, au moins 16 heures par jour, permettrait de partager des équipements collectifs comme des bibliothèques ou des gymnases. Voilà une option favorable à la réussite éducative tout au long de la vie de même que l'adoption de saines habitudes de vie, en plus d'accroître le sentiment d'appartenance et donner le goût de fréquenter ces institutions. Pour une **ville dite du « savoir »**, nous nous interrogeons toutefois sur l'absence de prévision et le geste manqué de plusieurs arrondissements de réserver ou d'acquérir des terrains aux fins d'y construire des écoles de niveau primaire ou secondaire ou des centres d'éducation pour adultes.

La collaboration entre plusieurs arrondissements pour partager les coûts et se doter d'équipements collectifs communs doit continuer à être encouragée. Cet enjeu et cet axe d'intervention se situent en droite ligne avec **la reconnaissance du milieu communautaire par un soutien financier ou matériel** (incluant le soutien et le prêt de ressources humaines), telle que défendue dans la *Politique et le plan d'action en développement communautaire*, adoptée en 1994 par la Ville et intitulée « Agir ensemble ».

L'inégalité sociale et la pauvreté des milieux se traduisent également par une offre inéquitable en matière d'équipements collectifs. L'accès à des services et équipements de qualité contribuent à diminuer la pauvreté sociale, en plus de favoriser la fierté et le sentiment d'appartenance à des milieux attrayants, la réussite éducative et l'adoption de saines habitudes de vie. « Et si la beauté rendait heureux », pouvons-nous enfin nous demander à juste titre, tout comme celui du dernier ouvrage commis par l'architecte Pierre Thibault et l'éditorialiste François Cardinal. Une recension des services existants et la possibilité de procéder à des échanges de services entre les arrondissements devrait **faire partie des engagements de la Ville** dans cette Politique. Enfin, le programme existant de *Revitalisation urbaine intégrée (RUI)* doit être maintenu, voire étendu, dans des quartiers dits défavorisés ou sous-équipés en ce domaine.

La mobilité des personnes facilitée par du transport collectif et actif

La disparité dans le renouvellement des infrastructures et des offres en matière de transport collectif, notamment au plan de la fréquence, de la régularité ou de l'absence du service, n'est pas sans nous inquiéter. Tel est le cas entre l'Est et l'Ouest sur le territoire même de la Ville ainsi que dans plusieurs axes nord-sud, peu desservis (incluant des parcs industriels où la jeune main-d'œuvre peut y accéder difficilement). Ces secteurs de la Ville attendent depuis 20, voire 40 ans, d'être mieux desservis par le métro et des autobus rapides et confortables.



De plus, les hausses de tarif consécutives font que le coût du transport collectif est tel que plusieurs personnes ne peuvent se le payer au point de leur bloquer ou de rendre sérieusement difficile leur accès à des services de base en matière d'emploi, de santé et de services sociaux ou éducatifs.

L'engorgement de nos routes principales par l'automobile et le transport des marchandises par la voie des camions causent d'énormes retards au travail, sans compter d'importantes émissions de carbone et de gaz à effet de serre qui accentuent grandement la pollution de l'air, affectant ainsi gravement la santé de la population ambiante. L'arrimage à faire entre le développement économique et durable représente ici une urgence vitale sur laquelle la Ville doit agir et se faire entendre des gouvernements supérieurs. Un autre défi d'équilibre demeure : celui de s'assurer à la fois de la fluidité de la circulation, qui s'avère moins polluante et bruyante que les bouchons de circulation, et la sécurité des piétons par l'apaisement de la circulation.

L'accessibilité universelle, mais aussi financière à des activités et installations sportives, culturelles et de loisirs

En matière d'accessibilité universelle, la ville centrale et les arrondissements ont accompli de grands pas. Ils ont fait preuve d'innovation grâce aux représentations et à la collaboration des organismes qui travaillent auprès des personnes à limitation fonctionnelle (physique ou intellectuelle) : adoption d'une politique en cette matière; déclarations publiques bien affichées; adaptation de plusieurs équipements et édifices publics; aménagement de bateaux-pavés; usage d'un langage simplifié sur le site Web de la Ville; etc. Des porteurs, désignés et bien identifiés sur ce dossier, se retrouvent dans tous les milieux. Des pas restent tout de même à faire. Ce qui a déjà été accompli constitue quand même une plus-value bénéfique pour l'ensemble des citoyens et des citoyennes : sécurité accrue des lieux pour les enfants et les aînés, meilleure signalisation pour les personnes analphabètes ou semi-analphabètes, etc.

Les équipements collectifs et les espaces publics conviviaux comme les bibliothèques et les parcs, lieux de rencontres et de socialisation par excellence, seront par ailleurs toujours mieux aménagés en fonction des besoins des familles, des jeunes et d'une population vieillissante grâce aux consultations publiques en amont, la participation citoyenne et **la conjugaison de diverses expertises incluant l'expertise terrain des résidents et résidentes**. Il en est de même des politiques, des plans et stratégies d'action développés. Beaucoup d'innovations prennent forme **à partir des quartiers et des milieux de vie locaux**, dans le respect de leur couleur particulière.

Rappelons la pertinence d'étendre sur tout le territoire l'accès à la culture grâce aux Maisons de la culture et de programmes tel qu'Accès-Culture, adopté par l'arrondissement de Pointe-aux-Trembles / Rivière-des-Prairies, qui offre aux familles à faible revenu un accès gratuit à tous les spectacles proposés. Ce programme ou ces équipements ne sont pas tous accessibles présentement dans les arrondissements.

En outre, on a beau vouloir développer une ville dite « intelligente » grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, il ne faudrait pas négliger le fait qu'un clivage social est causé par **l'analphabétisme ou la « fracture » numérique**. Tous n'ont pas accès à Internet et à de l'équipement informatique. Certaines personnes sont encore moins outillées sur le plan du savoir quant à leur utilisation. **Éducation populaire et vulgarisation** doivent être au rendez-vous pour combattre cette fracture numérique et faciliter une information accessible, en commençant par les communications municipales avec ses citoyens et ses citoyennes.



L'intégration réussie des immigrants

Les conditions de réussite de l'intégration des immigrants fait partie au premier chef des enjeux majeurs que la Ville doit relever. Lieu d'accueil et d'intégration par excellence pour la proximité plus grande des services offerts et des élus, il ne faudrait pas qu'elle accepte des mandats et des missions dont elle ne pourrait pas s'acquitter, faute d'argent suffisant et supplémentaire, comme cela fut le cas avec le délestage aux municipalités de la responsabilité transport collectif en 1985 de la part du gouvernement du Québec.

La Ville ne peut prétendre avoir tous les pouvoirs en ce qui a trait à la laïcité et la séparation de l'État au pouvoir religieux, aux accommodements raisonnables et à la législation concernant les ordres professionnels et la reconnaissance plus rapide des diplômes et des acquis développés à l'étranger. Elle peut être certainement un employeur exemplaire en matière de diversité dans l'embauche de son personnel. Celui-ci doit être représentatif des diverses composantes de la communauté montréalaise. Toutefois, la municipalité ne peut se contenter d'affirmer que la diversité de sa population est une richesse. Elle doit être préoccupée et soucieuse des tensions qui peuvent se développer entre certaines communautés et la société d'accueil. Plus qu'une simple question de sécurité publique, cela concerne la défense des droits humains et, encore plus, d'une cohabitation harmonieuse à développer afin d'assurer un mieux-vivre ensemble.

Montréal appuie déjà la lutte contre la discrimination et le racisme et fait partie d'un Réseau des villes à cet égard; ce qui est bien, mais ne suffit pas. La Ville doit surtout **faciliter le dialogue** et la rencontre entre diverses communautés, non seulement pour un mieux-vivre ensemble mais surtout pour un construire-ensemble au sein même des quartiers et milieux de vie. Elle doit refuser et résister à la constitution de ghettos, éviter le piège du communautarisme et **privilégier l'établissement de rencontres véritablement interculturelles**. Cela inclut la façon de gérer les chocs de valeurs et de cultures, le développement d'habiletés permettant la mise en commun et le dénouement de fausses perceptions pour cibler enfin des points davantage rassembleurs et communs plutôt que de verser dans un repli identitaire frileux respectif. Les rencontres de sensibilisation et d'apprivoisement sont souhaitables, mais la simple présentation des folklores respectifs, des traditions culinaires, artistiques ou religieuses ne permettent pas nécessairement l'établissement de rapports ou de relations interculturelles. À cet égard, le soutien de la Ville et la concertation entre les groupes qui développent de telles relations et pratiques doit être maintenu et encouragé. Le développement et l'établissement d'un diagnostic interculturel par la table de concertation des acteurs en relations interculturelles dans l'arrondissement de La Salle (C.A.R.I.L.) est aussi exemplaire.

Enfin, une structure d'accueil facilitant aussi l'intégration de personnes provenant des régions du Québec, incluant des membres des Premières Nations, ne devrait-elle pas être envisagée? Ces dernières ne viennent-elles pas enrichir, par leur savoir et leur culture, la diversité montréalaise? Les défis relatifs à leur intégration sont loin d'être du même ordre ou de la même ampleur que ceux relatifs à l'intégration des personnes provenant d'autres pays. Nous ne voulons pas ici diluer les efforts à consacrer en priorité à ces personnes pour lever les obstacles qu'elles rencontrent inévitablement. Mais, nous croyons tout de même, que cette préoccupation supplémentaire mérite une réflexion plus poussée et devrait figurer dans la Politique à venir.



Quelques interrogations sensibles

De manière générale, nous nous interrogeons ici : jusqu'où la Ville fait-elle le jeu des gouvernements supérieurs (Québec et Ottawa) dans leur désengagement étatique en matière de santé et de services sociaux, de famille, de développement économique local et régional, de logement, d'éducation, d'immigration? Maintenant reconnues comme gouvernement de proximité par Québec, les municipalités doivent pouvoir disposer des moyens financiers qui leur permettront de bien s'acquitter de leurs nouvelles responsabilités. Certains gestes posés récemment par la Ville soulèvent pour nous plus de questions que de réponses. Citons, en guise d'exemple, la Politique de l'enfance, annoncée en grande pompe par le maire Denis Coderre en juin 2016 et qui se résume à financer trois organismes ou fondations. Permettez-nous de douter et de nous interroger sur la pertinence de ce geste qui nous apparaît quelque peu improvisé.

Historiquement, la Ville s'est occupé indirectement de santé en matière de gestion de l'eau et des déchets, l'inspection et la salubrité des logements ou des aliments dans les restaurants. La désinfection des logements et des édifices publics envahis par les punaises se mène toujours de concert avec l'Office municipal d'habitation et la Direction de la santé publique. Toutefois, la gestion des cliniques de santé et de vaccination, sans compter celle de la Sécurité du revenu, a été rapatriée depuis bien longtemps par Québec.

Enfin, pour ce qui est d'améliorer la cohérence des interventions et la réduction du déficit de participation politique et sociale, nous nous réservons un espace plus généreux de commentaires sous le chapitre des conditions de réussite qui sont émis aux pages 14 et 15 de ce mémoire.



QUESTIONS #4 et 5 – Les principes directeurs présentés ici sont-ils pertinents? Avez-vous des suggestions pour les bonifier ou en voyez-vous d'autres?

Nous sommes pleinement en accord avec le fait que la Ville exerce un **leadership** en matière de **développement social** et qu'elle mette ce type de développement **au coeur du développement de Montréal**, au même titre que le développement économique, culturel et durable. La Ville favorise ainsi **un véritable développement intégré** en s'appuyant sur ces trois piliers. Plusieurs intervenants ignorent toutefois que le développement social fait partie intégrante du développement durable et en constitue un élément central. Dans l'esprit des gens, celui-ci se limite généralement à l'aménagement physique du milieu et au développement environnemental. La Ville doit donc rectifier ce fait et devra veiller à assurer un bon arrimage entre les politiques et plans d'action en développement social et durable.

Tel qu'exposé à la page 23 du cahier de consultation, le **leadership** exercé par la Ville peut épouser **plusieurs postures**, soit celle d'initiateur, de fédérateur, de collaborateur et de facilitateur. Cela doit être réaffirmé dans la Politique, croyons-nous. Nous sommes bien d'accord avec le fait qu'il faut **tenir compte des acquis** que la Ville a développés en ce domaine depuis un bon nombre d'années. En effet, plusieurs politiques, programmes, stratégies et projets existants ont déjà porté fruit, qu'ils émanent des services centraux à la ville tout comme des arrondissements. Le défi consiste à demeurer cohérent avec tout cela. 350 projets de divers ordres n'ont-ils pas été recensés en matière de développement social? De notre côté, une recherche nous a permis de dénombrer pas moins de 174 politiques, cadres de référence, programmes et réalisations. Un grand défi de cohérence, de travail multidisciplinaire et en interservices s'impose afin de briser le travail en silos qui perdure et s'avère pas mal moins performant.

Permettez-nous d'insister à nouveau sur **des principes directeurs et règles de conduite qui sont absents** dans le cahier de consultation et qui **devraient se retrouver également dans cette Politique** afin de guider la Ville dans l'élaboration d'un plan d'action. Ces principes ont déjà été identifiés sous le chapitre des valeurs :

- **assurer l'équité** (entre les composantes de la population; entre les arrondissements et les quartiers, la ville-centre et les villes liées, entre différents secteurs de la ville sur le plan de services offerts);
- **favoriser l'inclusion des personnes et acteurs concernés** (incluant les personnes marginalisées). Il s'agit de faire davantage *avec* et non seulement *par* et *pour* les personnes concernées, d'où l'importance de voir plutôt les personnes dites à problème comme pouvant être des acteurs de leurs propres solutions;
- **mettre l'humain au centre du développement de Montréal.**

Le travail en réel **partenariat** (et non pas en *paternariat*) constitue **une forme de contrat social**, et donc, **d'un niveau de collaboration** élevée. Celle-ci est essentielle à la réalisation concrète de politiques, de programmes et de projets porteurs structurants qui sont des leviers majeurs pour les milieux de vie et les communautés. *L'Initiative montréalaise en développement social local*, soit le soutien financier tripartite des tables de quartier par la Ville, Centraide et la Direction de la santé publique, en est un bon exemple. Dans cette ligne de pensée, nous croyons qu'il importe ici d'insister sur le fait que les **solidarités** se construisent d'abord et avant tout dans **un esprit de coopération** et que la **concertation** constitue un autre niveau de collaboration. Ne faudrait-il pas prévoir dans le plan d'action subséquent un mécanisme pouvant prévenir le non-respect ou la rupture d'un tel contrat?



Agir en subsidiarité et de façon imputable ne fait-il pas appel à d'autres principes de **transparence**, d'**intégrité** et de **saine gestion publique**? Ceux-ci mériteraient, selon nous, d'être soulignés également ici. Des attitudes de base comme **l'écoute** et **l'ouverture** et un principe comme **la fluidité et l'accessibilité des informations et données transmises** à la population seraient également dignes de mention. Le mouvement et l'idée de partager des données ouvertes doivent assurément être encouragés par une ville qui se dit « intelligente » et démocratique. Dans une organisation complexe comme la Ville, la sécurité des données à assurer prend souvent le pas sur une communication transparente, constructive et utile. Maints arrondissements sont plus limités et contraints dans leur communication que leurs partenaires des organismes communautaires. Nous ne savons pas comment remédier à cela, mais de tels principes devraient prévaloir.

La participation de chaque personne à la vie démocratique municipale doit être valorisée. Il faut donc prévoir aussi des mécanismes et des outils de participation facilitateurs. La Ville, tant ses professionnels que ses élus, doivent non seulement démontrer qu'ils y tiennent et y croient, mais doivent s'efforcer d'illustrer concrètement dans leurs communications **en quoi la participation citoyenne peut faire la différence**. Voilà un autre bel engagement qui mérite d'être souligné dans la Politique à venir.

Nous aimerions que soient aussi inscrits des principes tels que **l'acceptabilité sociale des projets** soumis aux communautés visées par des promoteurs, de même qu'**une clause de responsabilité sociale des entreprises**. Nous nous inspirons ici de la pratique de l'Office des consultations publiques de Montréal (OCPM) en matière de consultation sur des grands projets et de l'Opération populaire d'aménagement menée par *Action-Gardien*, la table de concertation communautaire de Pointe St-Charles dans l'arrondissement Sud-Ouest. Ces principes ne pourraient-ils pas être intégrés comme un **des facteurs d'évaluation au financement ou d'autorisation desdits projets et lors de l'émission de permis**?

Enfin, par souci de réalisme, d'efficacité et de rigueur, nous sommes en accord avec l'idée de **mesurer l'impact des actions** entreprises en invitant les communautés visées à se doter d'indicateurs qui permettent de cerner leurs effets et les résultats atteints. Ces **indicateurs quantitatifs** mais aussi **qualitatifs** doivent être, si possible, **coconstruits** et **adaptés** par tous les partenaires et acteurs concernés.



QUESTIONS #6 et 7 – Comment les approches privilégiées ici permettent-elles ou non d'aborder les enjeux, les situations et problèmes liés ici au développement social? Y a-t-il d'autres approches possibles?

Le fait de favoriser **une vision du développement social** qui soit **globale, intégrée et transversale** puis soucieuse du **développement des communautés**, constitue déjà pour nous **une prémisses de base importante**. Tel que mentionné précédemment, un arrimage entre le plan d'action en développement durable et celui à venir en développement social devra s'opérer. À cela, il faudra également intégrer le Plan d'électrification des transports et les engagements de la Ville dans la diminution des gaz à effet de serre (GES), adopté et promu en juin 2016.

Par ailleurs, n'y a-t-il pas lieu d'intégrer **une évaluation d'impact sur la santé (EIMS)** dans divers projets et réalisations, comme c'est le cas actuellement dans plusieurs villes affiliées au Réseau des villes en santé en Montérégie, en France et en Suisse? Il s'agit là d'une stratégie innovante de mise en œuvre du concept de santé dans toutes les politiques à l'échelle de projets locaux municipaux. En soutien aux décideurs municipaux et avec la collaboration de professionnels de santé publique, l'EIS permet d'anticiper les effets des projets sur la santé et la qualité de vie des citoyens et de proposer des voies pour en améliorer les retombées. Cette stratégie mérite certainement d'être étudiée et expérimentée. Elle s'inscrit fort bien dans **une approche de prévention** à des problématiques.

L'**approche développée par la psychologie communautaire** doit certainement être prise en considération pour permettre aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, de VIH-Sida, de toxicomanie d'être mieux traitées et considérées. Cette approche permet à chaque ressource de sortir de l'impuissance, voire d'innover en matière de prévention et d'intervention sociale parce qu'elle mobilise diverses disciplines et favorise la collaboration et le croisement des expertises institutionnelles et communautaires. Citons ici le travail remarquable effectué par l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (EMRII) dans le métro et au centre-ville. Une approche similaire en psychiatrie, telle que prônée par l'Organisation mondiale de la santé, permet aussi d'inverser le cycle de la stigmatisation qui entraîne de l'exclusion et accentue le phénomène de honte et de dissimulation. On permet à la personne concernée de se remettre en mouvement pour reconquérir de la fierté - ce dont elle finit par témoigner - pour favoriser l'intégration citoyenne jusqu'à la déstigmatisation.

Nous estimons tout à fait approprié de considérer l'**accessibilité universelle** et l'**approche différenciée selon le genre ou le sexe (ADS)** en amont des interventions envisagées. Loin de favoriser les caprices ou les intérêts d'un groupe particulier, elles ont l'avantage de porter une attention à des facteurs structurels potentiellement discriminatoires. Elles permettent l'adaptation, l'aménagement et la mise en œuvre de politiques et d'équipements facilitant l'inclusion et la sécurité de plus larges pans de la population. À la page 7 de ce document, nous avons réitéré notre appui à l'approche de *Revitalisation urbaine intégrée (RUI)* dans une perspective de lutte à la pauvreté. Celle-ci permet de combattre l'inéquité en matière d'équipements collectifs et rend plus attrayante et démocratique la beauté des milieux visés avec, en prime, un sentiment d'appartenance et de fierté accru.

La **participation citoyenne** demeure **un incontournable** et **une plus-value** dans l'élaboration, la réalisation et le suivi de dossiers, de projets ou d'aménagements. Nous ne pouvons qu'être en accord avec des **approches** comme la démocratie participative, l'approche territoriale et le développement des collectivités. Le fait d'encourager la collaboration et la concertation locale intersectorielle, la co-construction dans l'élaboration de projets ou de politiques entre tous les acteurs du développement, de partir de la base pour aller vers le haut (logique ascendante ou *bottom up* versus une logique descendante ou *top down*), sont autant d'approches qui ont donné des fruits probants et pérennes.



Les bibliothèques et les parcs comme lieux de rencontres et de socialisation ne sont-ils pas toujours mieux aménagés (parfois, à coût moindre) en fonction des besoins des familles, des jeunes et d'une population vieillissante, grâce aux consultations publiques en amont? Ne sont-ils pas davantage fréquentés parce qu'on a pris en considération les besoins et habitudes de vie des personnes concernées? Les politiques élaborées par plusieurs ne suscitent-elles pas davantage d'adhésion et d'engagement dans leur mise en œuvre, suite à leur adoption?

Plusieurs défis restent toutefois à relever sur le plan de la participation citoyenne, soit :

- assurer une reddition de comptes, un suivi et une participation réelle aux décisions;
- le manque de temps libre pour les citoyens et les citoyennes pour s'y consacrer;
- l'intérêt à susciter l'engagement des jeunes;
- le fait de rejoindre des personnes généralement exclues de ces processus, là où elles sont;
- vulgariser et rendre accessibles les informations et la documentation pertinentes;
- des résultats ciblés à coconstruire avec le monde;
- les chocs de vision et de perceptions à mettre en commun et à dépasser.

Au risque de paraître prétentieux ou pointilleux, nous jugeons préférable de mentionner l'**Approche du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités**, en lieu et place du terme générique d'**empowerment**. Et ce, pour plusieurs raisons :

- 1- Le terme d'empowerment tire son origine des marchands d'esclaves qui réclamaient au XVII^e siècle du gouvernement central aux États-Unis de diminuer la taxe à l'importation sur l'achat de ces derniers. Il est tellement galvaudé qu'il prête à confusion, à force d'être détourné de son sens. Plusieurs publicitaires et des artistes de renommée internationale se vantent même d'en offrir aux consommateurs qui achèteront leurs produits!
- 2- Le pouvoir d'agir a d'abord comme préoccupation une société plus juste. Il doit s'inscrire dans une perspective visant à favoriser véritablement la justice sociale, la vie bonne, l'épanouissement individuel et collectif; l'accès aux ressources n'est pas conditionné par le statut social de la personne.
- 3- Il faut mettre autant d'attention aux personnes qu'aux collectivités. Ni panacée, ni « recette » toute faite, l'Approche DPA-PC constitue une proposition en matière d'interventions et de pratiques sociales. Elle ne peut être prescrite ou imposée. Le DPA-PC est une invitation aux personnes concernées à se demander ce qu'elles peuvent poser comme geste, ICI et MAINTENANT pour remédier à leur situation. Il s'agit toujours de partir d'abord des besoins des personnes concernées (vs. des programmes prescriptifs), et surtout, mobiliser à la fois les potentiels des individus et des collectivités. Les changements souhaités ne se produisent jamais miraculeusement. Il faut savoir y mettre du temps, du soutien et de l'accompagnement.

Enfin, l'idée d'**avoir les moyens de ses ambitions**, et donc, d'**attacher un budget** aux actions souhaitées ou aux résultats attendus d'une politique, d'un programme, d'une stratégie ou d'un plan d'action est revenue souvent lors de nos rencontres de pré-consultation à cette Politique. L'ouverture à la pratique de budgets participatifs mérite aussi, selon nous, d'être considérée et évaluée.



QUESTIONS #8 et 9 –Y a-t-il d'autres orientations ou pistes d'intervention qui vous apparaissent importantes? Quelles sont les pistes d'intervention sur lesquelles la Ville de Montréal doit agir en priorité

Il est crucial que la Ville maintienne et assure **le soutien financier aux 30 tables de concertation locale intersectorielle et multisectorielle existantes**, en partenariat avec d'autres. Ce sont les seules structures locales dans lesquelles les préoccupations locales peuvent jaillir, être partagées, débattues et collectivisées sous la forme de priorités de quartier, puis ramenées à des instances décisionnelles. Elles sont aussi des lieux par excellence où la participation citoyenne peut s'exercer et évoluer. Ne faudrait-il pas prévoir à l'avenir **un certain pourcentage ou portion de financement supplémentaire destiné à produire des outils et des formations, en plus d'assurer des moyens** (garde des enfants, comité de travail, etc.) **facilitant une participation citoyenne effective?**

Le **logement vraiment abordable**, de même que l'**accessibilité physique et financière en matière d'alimentation** ont largement été soulignés aux pages 3 et 4 de ce mémoire. Il faudrait y ajouter **la proximité d'approvisionnement** dans certains quartiers.

À la page 19 du cahier de consultation, on affirme la nécessité de « collaborer à **la réduction des inégalités en matière de santé** ». Nous nous demandons comment la ville entend s'y prendre. On parle aussi de « Favoriser et supporter **l'apprentissage tout au long de la vie** (point 2, 3^e picot). Nous croyons que cela est possible dans divers lieux publics comme les bibliothèques, les écoles, les Maisons de la culture, les musées. Des animations, des conférences et des formations y sont offertes. Des ateliers gratuits, à petite échelle et bien adaptés, pourraient contribuer à diminuer l'analphabétisme numérique. Citons aussi, en guise d'exemple, la belle collaboration établie entre le Musée du Fier-Monde et les membres d'un groupe d'alphabétisation qui sont devenus des guides attirés.

Quant aux autres priorités, nous vous renvoyons aux commentaires, reliés aux enjeux majeurs, et formulés aux pages 3 à 8 de ce document.

Voici, en vrac, quelques autres pistes d'intervention que nous sommes ici tentés de vous livrer :

- 1- Favoriser **des échanges entre les quartiers de diverses conditions** (plus riches et pauvres) ou **des rencontres improbables**, de manière à encourager l'entraide et la solidarité.
- 2- Valoriser et mettre à contribution **le savoir faire et être des aînés** dans le partage et la diffusion de l'histoire de leur quartier. Suivant l'exemple des guides bénévoles à Chicago, il serait intéressant de créer des équipes d'ambassadeurs et promoteurs de ces milieux de vie.
- 3- S'assurer de **l'intégration des jeunes**, qui sont l'avenir des quartiers, **dans le développement de projets**. Penser aux écoles et travailler avec elles comme des lieux naturels de mobilisation et d'engagement des jeunes. Exiger du milieu scolaire des cours obligatoires sur la citoyenneté et la démocratie en faisant vivre des expériences concrètes aux élèves au plan de l'engagement social dans les milieux ambiants. S'inspirer du projet de Cité-École qui a vu le jour dans la polyvalente de la municipalité d'East Angus dans les Cantons-de-l'Est. Dans le même ordre d'idées, encourager la mise en place de conseils jeunesse dans les arrondissements, tel que celui qui a vu le jour à Verdun ou le Conseil des élèves du secondaire à la Commission scolaire de Montréal. Organiser une journée de jumelage de jeunes avec nos élus municipaux à l'Hôtel-de-Ville ou dans les conseils d'arrondissements pour les initier à la vie démocratique, à la manière du Parlement des écoliers à l'Assemblée nationale.



QUESTION #10 – D’après votre expérience, y a-t-il d’autres conditions de réussite?

Être des éveilleurs de conscience, des porteurs de sens, être à l’écoute, favoriser le dialogue social et les rencontres improbables, débattre respectueusement, croiser les regards et les expertises, développer des compétences individuelles et collectives, avoir un espace pour valoriser l’intelligence collective et partager ses difficultés ou défis sont autant de **conditions** qui permettent véritablement de créer des passerelles entre diverses visions et façons de construire des quartiers et des villes à échelle humaine, et de faire de nous tous et toutes des designers démocratiques de beauté, de villes « intelligentes » socialement.

Malheureusement, nous devons déplorer la **persistance des silos**, le développement en parallèle et le **manque d’arrimage** entre plusieurs politiques, sans garantie d’implantation et d’adaptation sur le terrain. Le manque de **mise en relation et d’emboîtement** de ces initiatives - d’un service central à l’autre, des services centraux aux arrondissements, entre l’administration et des élus municipaux - est aussi observé et regretté. Certains professionnels à la Ville ont beau avoir développé des expertises sectorielles fortes – et qui sait, s’il en faut – celles-ci ne passent pas la rampe transversale du développement social avec d’autres services centraux pertinents ou via une dynamique intersectorielle et horizontale avec des milieux visés.

Une certaine **méconnaissance** des réalisations, menées par l’un ou l’autre, provoque toujours choc et ébahissement parmi eux. Pourtant, une soif de connaître et de partager les meilleures pratiques, d’évaluer ce qu’ils font pour que ces réalisations soient bel et bien tangibles, est bien réelle. Ce n’est donc pas par manque de bonne volonté que cette situation perdure. Cela ne nous renvoie-t-il pas au fait que la Ville dispose d’une organisation complexe qui exigerait plus de simplicité et de transparence pour être une organisation apprenante, performante et innovatrice? Un **défi majeur de cohérence interne** s’impose pour le bénéfice des uns et des autres, **et de cohérence externe avec la collectivité** montréalaise. Il en va de l’**optimisation** ou non **des ressources** humaines, matérielles et financières mises à contribution. La Politique à venir devrait avoir comme leitmotiv ou plus-value l’atteinte de la recherche d’une meilleure **cohésion**.

Loin de nous l’idée d’attribuer la faute à qui que ce soit à ce phénomène, encore moins d’être des gérants d’estrade injustes à l’égard de la Ville. Notre expérience d’accompagnement et d’animation de plusieurs services centraux, arrondissements et conseils para-municipaux depuis un grand nombre d’années, nous a permis d’être des témoins privilégiés des bons coups menés par la Ville, de constater des forces et des opportunités à bien saisir, de certaines lacunes à combler qui pourraient être résolues aisément.

Voici en vrac, **quelques pistes d’action** plus précises que nous a inspiré notre expérience d’accompagnement et d’animation avec diverses instances de la Ville et que nous osons vous suggérer bien humblement. Elles constituent certainement **des conditions essentielles** qui permettront de rendre opérationnels la Politique, suivie d’un Plan d’action subséquent, fortement souhaité :

- 1- Promouvoir les innovations montréalaises en développement social et en développement intégré. Voilà une bonne façon de reconnaître ce qui se fait déjà de bien pour aller plus loin ensemble et inviter d’autres acteurs à s’engager dans cette voie.
- 2- Mettre en place **une équipe multidisciplinaire** de gens compétents, issus de services centraux et arrondissements divers, constituant une sorte de **Bureau de coordination**. Prévoir un mécanisme intersectoriel de suivi (*monitoring*) de la mise en oeuvre des grands axes d’intervention ou du plan d’action à venir.



- 3- Encourager et soutenir **la formation continue** de même que l'organisation d'**un réseau collaboratif d'entraide, de soutien et de transfert des connaissances entre des professionnels de diverses disciplines d'une variété de services et arrondissements** qui oeuvrent, de près ou de loin, au développement social.

La formation continue, l'entraide entre pairs et une direction vers des formes de codéveloppement est possible lorsqu'on connaît et suit l'évolution qu'a prise le Forum des intervenants municipaux en développement social (FIMDS) dont les activités sont soutenues financièrement par le Comité mixte en développement professionnel (CMDP) à la Ville et le Service de la diversité sociale et du sport (SDSS).

- 4- Encourager **le développement des connaissances, la documentation des pratiques par l'évaluation**. L'engagement vers des actions pérennes prendra toute sa force puisque les effets auront été évalués.
- 5- Favoriser des rencontres entre le Comité des élus sur le développement social et l'accessibilité universelle, les membres de la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise et les professionnels de divers services centraux et arrondissements, de même qu'avec les membres du Forum régional en développement social de l'île de Montréal (FRDSÎM), des partenaires et des groupes constitués de personnes directement concernées par les problématiques, projets ou objets traités. Encourager, à l'occasion, la présence d'élus municipaux aux formations du FIMDS.

Bref, la Ville doit donc disposer d'un observatoire ou d'une vigie, d'un Bureau de coordination entre plusieurs services centraux et les arrondissements, en plus de favoriser la mise en place d'une équipe diversifiée et multidisciplinaire; la formation continue et l'entraide entre pairs; la documentation, l'évaluation, la diffusion et la promotion des meilleures pratiques; des rencontres entre les élus, les administrateurs et les acteurs du développement. En ne rassemblant pas des expertises multidisciplinaires et pluri-professionnelles déjà en place, plusieurs réalisations ou projets en ce domaine resteront au stade d'**initiatives intéressantes, sans plus**, et surtout sujettes à la **précarité**.

Enfin, l'adoption d'une Politique en développement social et sa promotion devraient transmettre une **vision commune** et traduire une **volonté réelle qui va au-delà des intérêts politiques partisans**. Cette Politique pourra être un guide et un outil de référence utile pour toute initiative émergente ultérieure, *par* et *pour*, mais aussi *avec* les citoyens, en fournissant des repères (valeurs, principes directeurs, approches privilégiées). De plus, en rendant explicites les engagements généraux que la Ville compte prendre, d'autres acteurs du développement seront peut-être enclins à faire de même.

Remarque : L'impression qui peut se dégager de ces suggestions, c'est qu'elles sont surtout orientées vers l'appareil municipal afin d'assurer une plus grande cohérence interne. Et vous auriez tout à fait raison. Ce serait toutefois déjà un grand pas en avant. La cohérence à favoriser à l'externe peut tout aussi bien se réaliser avec des collaborateurs et partenaires de premier plan aux points émis ci-dessus, à l'exception du point 2. Dans l'éventualité d'un plan d'action qui devrait suivre assez rapidement, permettez-nous de préciser les suggestions émises au point 5. En admettant que le plan d'action pourrait comporter 6 grands axes d'orientation, un exercice annuel pourrait être réalisé avec tous les acteurs et personnes concernées sur 2 axes et, donc s'échelonne sur trois ans. À la quatrième année, un exercice global pourrait s'effectuer, un peu à la manière des Sommets de Montréal tenus dans la première demie des années 2 000 ou du rendez-vous bi-annuel du FRDSÎM avec un souci supplémentaire d'inviter aussi des personnes concernées à la base par la problématique, en complément aux intervenants présents.



QUESTION #11– Globalement, quels sont vos commentaires relativement à ce projet de politique social?

Nous accueillons favorablement l'adoption d'une telle Politique pour plusieurs raisons : en faire un outil de promotion du développement social et lui redonner une place centrale et transversale au sein de l'appareil administratif et politique municipal au profit des citoyennes et des citoyens. C'est aussi une bonne façon, croyons-nous, de faire entendre d'une seule voix les besoins de la collectivité.

Il faudra **démontrer clairement la plus-value** de cette politique qui devrait, notamment, permettre de mettre à l'avant-plan le développement social comme type de développement à favoriser à Montréal au même titre que le développement économique, culturel et durable. C'est aussi une excellente occasion de faire connaître et reconnaître ce qui se développe en matière de développement social dans les arrondissements et les services administratifs centraux de la Ville. C'est certainement une bonne façon de faire de l'émulation, de s'inspirer les uns des autres et de se faire une «tête commune» à ce sujet. Et, de faire en sorte que le développement social contribue vraiment au développement d'**une plus grande cohésion sociale** qui assure la paix, l'entraide et le développement des quartiers.

Il faudrait d'abord vulgariser le concept ou le terme du développement social ainsi que la **documentation** qui lui est rattachée. Nous espérons pouvoir disposer enfin d'**un discours rassembleur** qui dépasse les déclarations ponctuelles et donne l'impression d'un éparpillement, malgré la valeur et la multiplicité des interventions et réalisations innovatrices. Il serait intéressant par ailleurs d'**inscrire des résultats attendus en matière de développement social dans tout projet d'aménagement, immobilier et locatif** (même social et communautaire), notamment dans les rapports entre les promoteurs et les entrepreneurs privés, les corporations associées et organismes philanthropiques, les institutions publiques et la Ville, les organismes communautaires, les citoyens et les citoyennes, de façon à valoriser et développer «(...) une ville équitable, accessible, à visage humain où il fait bon vivre, favorisant les rencontres, sécuritaire et paisible avec un souci de développement durable.»

LA POLITIQUE QUE L'ON SOUHAITE

Enfin, permettez-nous de vous rapporter, en guise de commentaires, quelques-uns que nous avons retenus et qui ont été émis par des participants et des participantes aux rencontres de pré-consultation à cette Politique que nous avons animées en juin dernier :

- « (...) une volonté affirmée de la Ville; c'est déjà un atout. »
- « (...) une vision du présent et de l'avenir. »
- « (...) une politique en développement social qui a des dents, une politique forte (...) qui soit inspirante pour la collectivité. (...), une politique au cœur des autres politiques (avec) un plan d'action « contraignant. »
- « (...) une reconnaissance du développement social comme l'un des trois piliers ou pôles du développement global avec le développement économique et culturel, la complémentarité du développement social avec ces deux autres pôles. »
- « (...) que le développement social soit inclus dans chaque service de la ville, dans la structure. »
- , (...) établir des liens avec le développement économique et le développement durable. »
- « (...) que la Ville offre un espace de rencontre, qu'elle soit un facilitateur pour tous les acteurs. »
- « (...) que la politique invite chaque personne ou partenaire concerné à être un agent de changement. »
- « (...) valoriser les bons coups, mais aussi documenter les écueils en vue de trouver et d'encourager la co-construction de solutions.



Annexe - Les actions du Centre St-Pierre

Le CSP a été un initiateur, un facilitateur, un accompagnateur et, surtout, un témoin privilégié et inspiré de tous ces accompagnements, formations, animations et réalisations concertées. Source et résultante de toutes ces actions, l'idée de prendre soin, de donner toute la place aux personnes concernées, de redonner confiance et dignité dans la mobilisation du potentiel des personnes et des collectivités (même les plus exclues et fragilisées), constitue certainement la pierre d'assise à partir de laquelle celles-ci prennent forme, voire dépassent bien souvent nos attentes initiales.

- Organisation d'un Forum (1983) sur l'avenir du quartier Centre-Sud intitulé *Le Point sur le Centre-Sud* avec la production d'outils d'éducation populaire.
- Organisation du premier plan d'urbanisme participatif dans le quartier Centre-Sud (première Opération populaire d'aménagement à Montréal) en 1987. Plusieurs résultats en découleront jusqu'en 1990 : construction de HLM, enlèvement d'un tas de ferraille sur le bord du fleuve et de la Promenade Bellerive, relocalisation du centre sportif et récréatif Jean-Claude Malépart, coopérative d'habitation sur le site de Faubourg-Québec, etc.
- Initiation, organisation de rencontres d'information et de relance et participation à des consultations publiques sur des projets de revitalisation : Îlot St-Pierre, RUI Sainte-Marie, Radio-Canada.
- Organisation d'expositions de photos avec Alerte-Centre-Sud (ancêtre de la table de concertation actuelle, soit la CDC Centre-Sud) et le Musée du Fier-Monde, de même que de fêtes de la Collective du 8 mars durant 10 ans, de dîners causeries au Carrefour alimentaire, de budgets populaires auprès des élus et candidats aux élections municipales.
- Création et mise sur pied de l'organisme *Sac à dos* pour les personnes itinérantes et de la *Maison plein cœur* pour personnes atteintes du VIH-Sida.
- Formations, accompagnements et productions (guides écrits, vidéos, boîtes à outils) sur la parole publique, la participation citoyenne, la concertation et le partenariat, le développement économique communautaire, un Laboratoire de leadership citoyen (coconstruit avec le Carrefour populaire de St-Michel), l'Approche du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, le développement de projets territoriaux concertés.
- Organisation et animation d'une des premières consultations publiques sur l'avenir du Mont-Royal (1989-1990) pour le compte du Bureau de consultation de Montréal (BCM), l'ancêtre de l'actuel Office de consultation publique de Montréal (OCPM).
- Cofondation d'un groupe de pression et de concertation (*Média-Plus*) en 1986-87 et organisation de débats publics sur la présence des communautés culturelles dans les médias francophones et les téléromans. Participation et cofondation d'un Forum sur la télévision communautaire à Montréal (1989-1994).
- Soutien à des tournées d'animation et de sensibilisation sur la santé mentale et la prévention du VIH-SIDA à partir des films produits par le cinéaste Marcel Simard (les tournées *Virage*).
- Création et animation d'une trentaine de jeux de rôles d'une journée sur la concertation locale et régionale autour de projets culturels, sociaux, économiques et environnementaux (lors de l'organisation de forums régionaux sur le développement social en 1987 et lors de la mise en place des Centres locaux de développement en 2001), sur l'immigration, l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants ainsi que l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail.



- Création et présidence de la Table de la faim à Montréal, animation d'ateliers théâtre dans plusieurs quartiers sur la sécurité alimentaire et la reconquête de dignité des personnes appauvries.
- Participation au *Chantier sur la démocratie* à la Ville de Montréal (coconstruction du « Droit d'initiative ») et au Groupe de partenaires aviseurs de *Collectif Quartier*.
- Membre du chapitre montréalais du *Collectif contre la pauvreté* de même que du conseil d'administration et de l'exécutif de la Corporation de développement communautaire (CDC) du *Centre-Sud*, de l'*Institut de coopération d'éducation des adultes* (ICÉA), de l'organisme *Au bas de l'échelle*, etc.
- Soutien à la *Coalition des médecins pour la justice sociale* et du *Réseau pour un discours alternatif sur l'économie*.
- Formation et accompagnement de personnes handicapées les amenant à poser des questions au conseil municipal ou aux conseils des arrondissements sur l'accessibilité universelle et animation d'un grand Forum de discussion sur ce thème.
- Animation de rencontres de consultation sur la politique « Municipalité amie des aînées » (MADA) de la Ville de Montréal.
- Accompagnement et animation de plusieurs tables de concertation de quartier, de forums de discussion et d'élaboration de plans d'action en développement social intégré (six arrondissements).
- Organisation et animation des premiers cafés citoyens dans Mercier-Est (expérience reprise par la suite dans plusieurs quartiers montréalais).
- Animation de consultations publiques dans une douzaine d'arrondissements sur des préoccupations variées : sécurité publique, projet de rénovation et d'agrandissement d'une bibliothèque, plan particulier d'urbanisme (PPU), parcours riverain et projet de piétonisation, etc.
- Organisation et animation depuis neuf ans de 34 formations destinées aux intervenants municipaux en développement social de diverses disciplines de plusieurs arrondissements et services pour le compte du Forum des intervenants municipaux en développement social (FIMDS).
- Animation de rencontres d'orientation et de formations pour le Conseil interculturel de Montréal et le Conseil jeunesse.
- Organisation et animation d'une communauté de pratiques facilitant le transfert de connaissances et de pratiques dans la revitalisation de divers milieux (Valleyfield, Shawinigan, Québec, Trois-Rivières, les quartiers Ahuntsic, Rosemont, et Mercier-Est à Montréal).
- Organisation d'un Forum ouvert sur le développement social montréalais, de neuf rencontres de pré-consultation sur ce projet de Politique montréalaise en développement social, de visites terrain pour le colloque international du Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS) à Montréal.